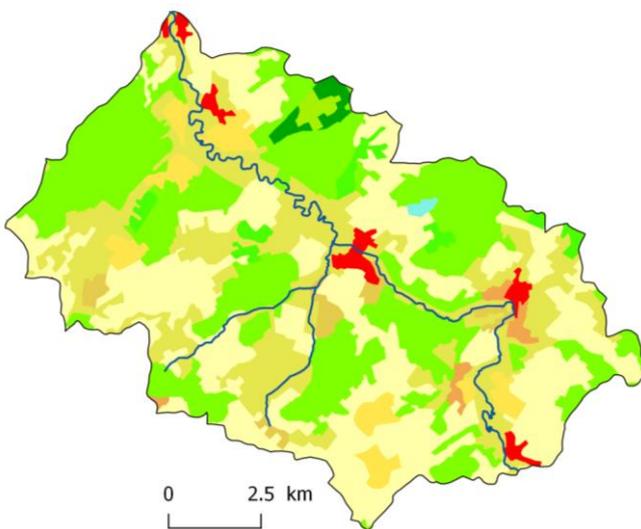
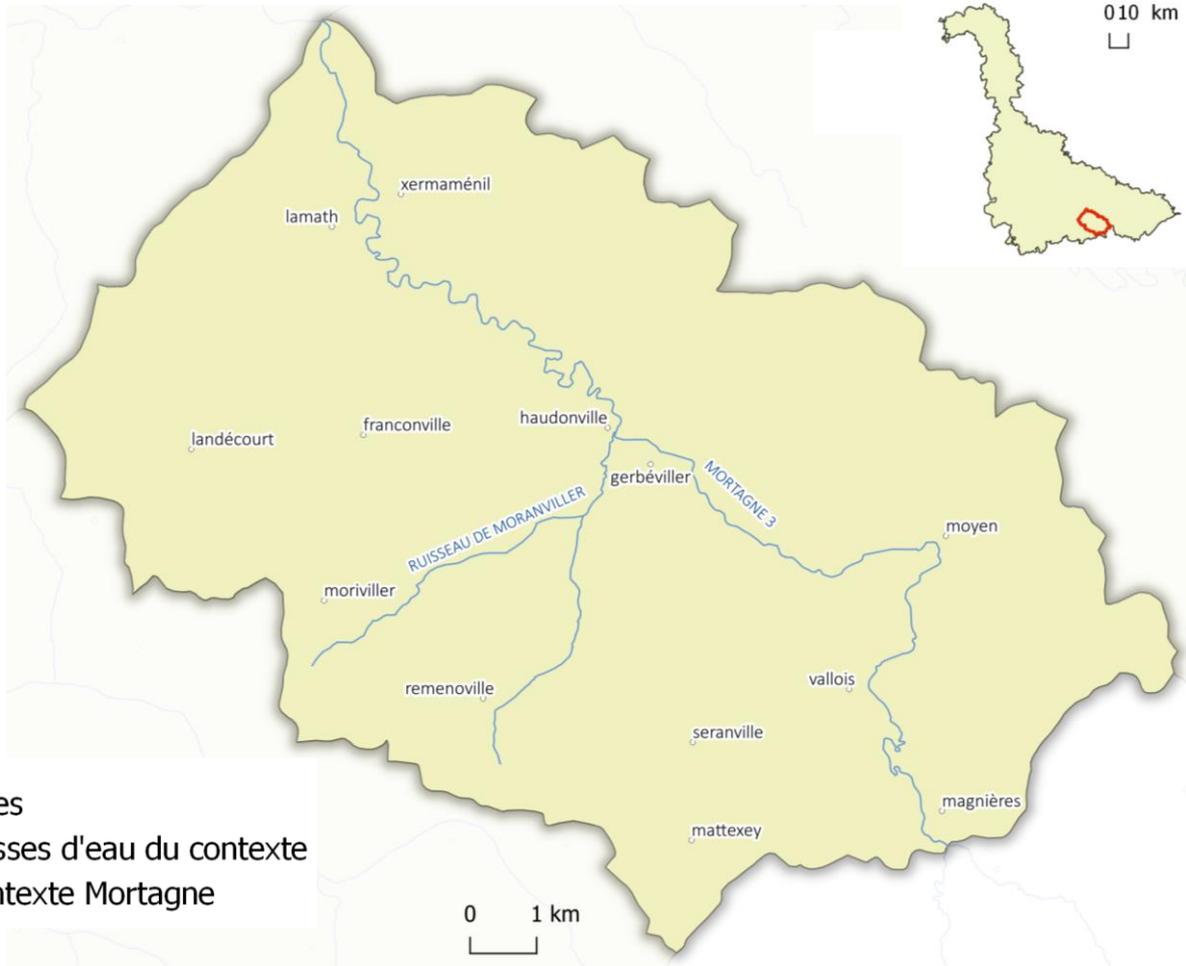




I – Localisation du contexte

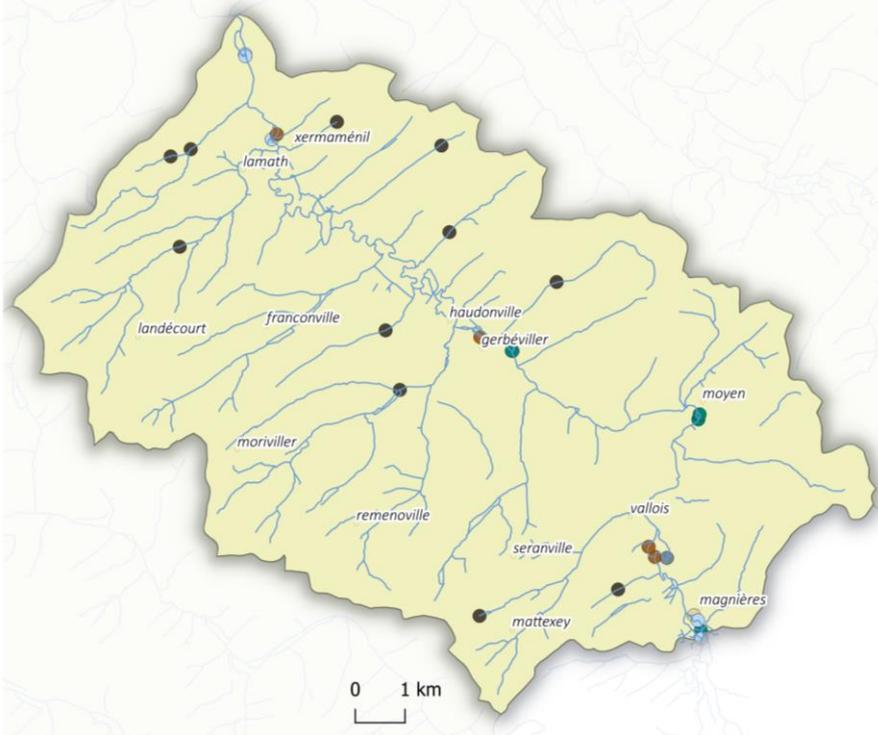


Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plans d'eau

Source : BD Topo 2016, CLC 2012

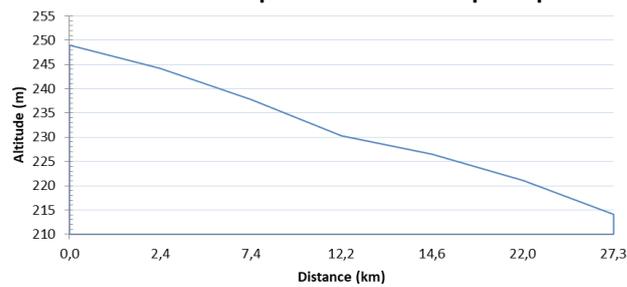
II – Description générale



Obstacles à l'écoulement

- Seuil en rivière
- Déversoir
- Radier
- Barrage
- Buse
- Enrochements

Profil altimétrique du cours d'eau principal



III – Données générales

Le contexte de la Mortagne, situé en rive gauche de la Meurthe, comprend la partie aval de la Mortagne (cours d'eau prenant sa source dans le massif forestier des Vosges). Les cours d'eau de ce contexte ont subi au cours des années 1980 des dégradations (seuils, destruction de la ripisylve, érosion des berges) qui ont conduit à une détérioration de la qualité physique de la Mortagne et de ses affluents. Les secteurs urbanisés sont les plus impactés par ces modifications, notamment la partie la plus en aval.

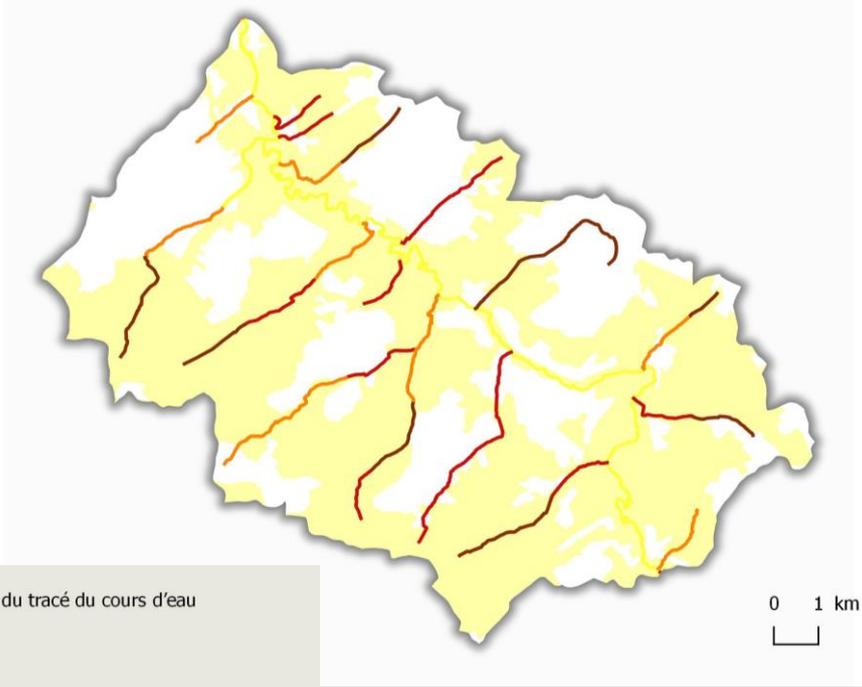
En effet, de Xermaménil jusqu'à la confluence avec la Meurthe, des seuils infranchissables sont présents, les berges sont bloquées dans des enrochements ou du béton et il y a une banalisation des écoulements, ce qui rend ce secteur peu attractif pour la faune piscicole.

Plus en amont, entre Gerbéviller et Xermaménil, la Mortagne présente des méandres, quelques annexes hydrauliques, des écoulements diversifiés et des marques de transport solide avec la présence de bancs de galets.

Le brochet, espèce repère du contexte, présente une reproduction fonctionnelle et le peuplement est diversifié. Plusieurs espèces patrimoniales et/ou protégées telles que la bouvière, le chabot, la vandoise ou encore l'Able de Heckel sont recensées. Cependant, de nombreux seuils sont présents sur tout le contexte, la densité de ripisylve est faible à nulle avec des berges érodées sur une grande partie du linéaire. Du fait de l'occupation du sol par les prairies et les pâturages, les berges et le lit sont ponctuellement piétinés par le bétail. Enfin, les affluents tels que le ruisseau de Falenzé ou du Boiret possèdent des linéaires rectifiés. Il y donc une diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil de ces cours d'eau.

Ainsi, concernant les seuils limitant la continuité biologique et sédimentaire, une réflexion au cas par cas sur l'effacement ou l'aménagement d'ouvrages de franchissement devrait être menée afin d'améliorer la fonctionnalité du milieu.

Limites contexte	Amont	Confluence de la Belvitte à Magnières
	Aval	Confluence de la Meurthe à Mont-sur-Meurthe
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Le Breuil • Le Cul brûlé • Le Voite • Ruisseau de Morbéménil • Ruisseau des Etangs • Ruisseau du grand rupt • Ruisseau du Censal • Ruisseau du Houzard • Ruisseau du pré Varé • Ruisseau du rupt de cru • Ruisseau d'Avedeu • Ruisseau de La prelle • Ruisseau de La goutte • Ruisseau d'Apré • Ruisseau de Boiret • Ruisseau de Falenzé • Ruisseau de Fouchier • Ruisseau de Friquéménil • Ruisseau de Landécourt • Ruisseau de Moranviller
	Plans d'eau	/

Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive, linéaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de Boiret (rive gauche, 4 km) • Ruisseau d'Avedeuy (rive gauche, 5 km) • Ruisseau de Falenzé (rive droite, 5 km) • Ruisseau de Moranviller (rive gauche, 6 km) • Ruisseau du grand rupt (rive gauche, 6 km) • Ruisseau du rupt de cru (rive droite, 4 km) • Ruisseau de Landécourt (rive gauche, 7 km) • Ruisseau de Morbéménil (rive droite, 2 km) • Ruisseau des Etangs (rive gauche, 2 km) 						
Longueur en eau du contexte	Cours principal	27,287 km					
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	5	Non classés
		105,4	35,5	22,6	14,2	14,4	6,1
Linéaire total	198,074 km						
Surface en eau du contexte	64,2 ha						
Surface du bassin versant	581,7 km ²						
Débit (cours principal)	Etiage	La Mortagne à Gerbéviller: 1,750 m ³ /s					
	Module	La Mortagne à Gerbéviller: 5,640 m ³ /s					
Pente moyenne	Altitude amont	248,7 m	1,27 ‰				
	Altitude aval	214,1 m					
	Taux d'étagement de la Mortagne	28%					
	Taux d'étagement des affluents (moyenne)	3,6%					
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	27 ouvrages (Barrage, buse, Grille de pisciculture, Seuil en rivière, déversoir, radier, enrochement) dont 2 infranchissables (SDVP), 5 présentant une hauteur de chute inférieure à 0,5m, 10 présentant une hauteur de de chute entre 0,5m et 2,5m.						
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>						

Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, Calcaires à térébratules et cératites, marnes, calcaire à entroques		
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Blainville-sur-l'Eau, Charmois, Clayeures, Domptail, Einvaux, Fraimbois, Franconville, Gerbéviller, Giriviller, Haudonville, Hériménil, Lamath, Landécourt, Magnières, Mattexey, Méhoncourt, Mont-sur-Meurthe, Moriviller, Moyen, Remenoville, Rozelieures, Seranville, Vallois, Xermaménil		
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Gerbéviller (250 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme), • Moyen (500 EH, type de traitement: Filtres plantés de roseaux, conforme) • Remenoville (19 EH, type de traitement: Lagunage Naturel, conforme) • Xermaménil (900 EH, type de traitement: Filtres plantés de roseaux, conforme) 		
Industrie	/		
Statut foncier	Mortagne et affluents: Non domanial		
Mesures réglementaires de protection	Site inscrit/classé	ENS: <ul style="list-style-type: none"> • La Mortagne - 2016, • Etang de Falenzé et forêt attenante - 2013 	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1: <ul style="list-style-type: none"> • Etang de Falenzé et forêt attenante à Fraimbois, • Vallée de la Mortagne de Mont-sur-Meurthe à Xaffevillers, • Ruisseau du champ du loup à Remenoville, • Ruisseau du bois Collin à Einvaux 	
	L.214-17 Liste 2	La Mortagne de la confluence du Ruisseau de Belvitte à la confluence de la Meurthe	
	Décret Frayères	Liste 1	<ul style="list-style-type: none"> • La Mortagne, ses affluents et sous affluents de Magnières à la confluence avec la Meurthe
		Liste2 Poissons	<ul style="list-style-type: none"> • La Mortagne de la limite départementale à Magnières à la confluence avec la Meurthe à Mont-sur-Meurthe, • Ruisseau de Censal de la confluence avec le ruisseau de Moranviller à la confluence avec la Mortagne, • Le ruisseau des étangs de sa source à Franconville jusqu'à la confluence avec la Mortagne, • Ruisseau du rupt de cru de l'intersection avec la route D914 à Xermaménil jusqu'à la confluence avec la Mortagne à Xermaménil, • Ruisseau de Falenzé
	Liste 2 Ecrevisses	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau de Landécourt de sa source à la confluence avec la Mortagne à Xermaménil, • Ruisseau de Moranviller de sa source à la confluence avec le Censal à Gerbéviller, • Ruisseau du bois de Laleau à Magnière du plan d'eau jusqu'à la confluence avec la Mortagne 	
S.A.G.E.	/		
Structures locales de gestion	Communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle, communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
FRCR 289	MORTAGNE 3	M10/4, Cours d'eau moyens sur côtes calcaires de l'est, exogènes de l'HER 4 (Vosges)	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Bon
FRCR 316	RUISSEAU DE MORANVILLER	TP10, Très petits cours d'eau sur côtes calcaires de l'est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Médiocre	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet (BRO)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ABH, BAF, BOU, HOT, SPI, VAN
Etat fonctionnel	Peu Perturbé
Zonation piscicole	Zone à barbeau
Biocénotypes	B7
Peuplement actuel*	<p style="text-align: center;">Espèces centrales : GOU / HOT / SPI / CHE / CHA</p> <p style="text-align: center;">Espèces intermédiaires : ROT / VAI / BOU / VAN / BAF / GAR / LOF / BRO</p> <p style="text-align: center;">Espèces marginales : TRF / EPI / EPT / ABH / TAN / PER / GRE</p> <p style="text-align: center;">Espèces astacicoles : ASA, APP, PFL, OCL</p>
Peuplement potentiel*	<p style="text-align: center;">Espèces centrales : GOU / CHE / VAN / SPI / BAF / LOT</p> <p style="text-align: center;">Espèces intermédiaires : LOF / HOT / PER / BRO / BOU / GAR / TAN</p> <p style="text-align: center;">Espèces marginales : TRF / VAI / GRE / LPP / OBR / CCO / ABL / SAN / BRE / BRB</p>
Présence de poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Elodée de Nutall, Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya, PFL, OCL

*(BRO : espèces centrales, BRO : Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Mortagne	Gerbéviller / 2011	Densité 46,5 ind/100 m ² Biomasse 3549 g/100 m ²	GOU / HOT / SPI / CHE / GRE / VAI / VAN / BAF / CHA / GAR / PER / LOF / TAN / BRO / OCL	Dubost Environnement
	Magnières / 2011	Densité 25,8 ind/100 m ² Biomasse 386,3 g/100 m ²	CHA / LOF / GOU / SPI / BAF / HOT / VAI / VAN / CHE / TRF / BRO / EPI / BOU / PER	Dubost Environnement
	Xermaménil / 2011	Densité 90,88 ind/100 m ² Biomasse 2166 g/100 m ²	CHE / GOU / HOT / VAI / SPI / CHE / BOU / VAN / BAF / EPI / GAR / LOF / PER / TAN / CHA / ABL / OCL	Dubost Environnement
Le Rupt du Cru	Xermaménil/ Lamath / 2017	 IPR 43,66 Densité 126,4 ind/100 m ² Biomasse 801,4 g/100 m ²	ROT / GAR / CHE / ABH / BRO / BOU / VAI / TAN / VAN / GOU Inventaire dans le cadre d'un suivi post-travaux : Reproduction fonctionnelle, peuplement diversifié	FDAAPPMA 54
Ruisseau des Bordes	Haudonville / 2011	Densité 309,9 ind/100 m ² Biomasse 2454,5 g/100 m ²	SPI / CHA / VAI / EPI / CHE / LOF / GOU / VAN / HOT	FDAAPPMA 54
Ruisseau de Moranviller	Remonville / 2011	 IPR 20,5	LOF / CHA / EPT	ONEMA

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices	Source de données
La Mortagne	Moyen / 2016	 IBGN 18  IBD 11,8  Etat chimique mauvais : (Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène)	ONEMA

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La gaule Gerbévilloise	91 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	Rupt de Cru		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale		
Déversements éventuels	OBR		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL		EVALUATION
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Perturbation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Enrochements, berges bétonnées sur les secteurs urbanisés, surlargeurs Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> Réduction et homogénéisation de l'habitat Déstabilisation des berges Modification du régime hydrologique 	X
	Importantes densités d'ouvrages impactant	Obstacle hydraulique (Seuils, moulins, barrage, seuil, ...) Mont-sur-Meurthe, Gerbéviller, Xermaménil, Moyen, Magnières	<ul style="list-style-type: none"> Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire) Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH Colmatage du substrat Uniformisation de l'habitat, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles 	X
		Plans d'eau Affluents	<ul style="list-style-type: none"> Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH, colmatage du substrat Accentuation de l'étiage Obstacle continuité écologique Introduction d'espèces indésirables 	X
Facteurs annexes	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> Réduction et homogénéisation de l'habitat, pertes d'habitats en sous-berges propices aux juvéniles Diminution de la diversité faunistique, Pertes d'espèces thermosensibles Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous Erosion des berges liée au non maintien Apport de MES, Colmatage du substrat Augmentation du phénomène de crue (hausse de l'amplitude sur une plus courte durée) 	X

	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal (Présence de traces ponctuelles de piétinements bovins)		<ul style="list-style-type: none"> • Destruction, déstabilisation des berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, diminution de la capacité d'accueil • Apport de MES et de matières organiques • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: • Réchauffement de l'eau 	X
	Assainissement	Assainissement non Collectif (Tout le contexte)		<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, • Désoxygénation, pH, bactéries • Colmatage du substrat • Perte de fonctionnalité des habitats et frayères 	(X)
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles	Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones • Prédation des œufs et des larves 	(X)
		Espèces végétales		<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**					PP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE N°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	Stabiliser les berges: <ul style="list-style-type: none"> Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Chêne, ...) Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins) <ul style="list-style-type: none"> Retalutage en pente douce 	La Mortagne de Magnière jusqu'à Lamath, les affluents	CR289 / CR316	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des berges Diversification des habitats Amélioration des capacités épuratoires Amélioration de la diversité faunistique Limitation des apports organiques et du colmatage 	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202
		Réduire les zones de piétinement en lit mineur : <ul style="list-style-type: none"> Aménager des abreuvoirs Installer des clôtures 	Gerbéviller, Vallois	CR316	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des berges Diminution du colmatage Amélioration des capacités épuratoires Limitation des apports de MES et matières organiques Diversification des habitats 	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202
		Reméandrer et diversifier les habitats : <ul style="list-style-type: none"> Dynamiser les écoulements Diversifier les substrats Créer des caches et abris pour la faune piscicole 	Affluents et Mortagne au niveau de Gerbéviller et Haudonville	CR289 / CR316	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des capacités épuratoires Limite les expansions de crues Diversification des écoulements et des habitats 	T3 - O3	MIA0203

1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique et sédimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	Mont-sur-Meurthe, Gerbéviller, Xermaménil, Moyen, Magnières	CR289 / CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Transport solide • Diversification des habitats 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Restaurer les habitats	Création d'un lit mineur d'étiage	Xermaménil, zones urbanisées	CR289	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des habitats • Maintien des berges • Autoépuration • Diminution de l'eutrophisation • Amélioration des écoulements à l'étiage 	T3 - O3	MIA0203
		Reconnexion, création d'annexes hydrauliques	De Magnières à Gerbéviller	CR289	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des écoulements et des habitats • Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
2	Limiter l'impact des plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts 	Affluents	CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur les facteurs limitants 		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques • Limiter la création de nouveaux plans d'eau conformément aux prévisions des SDAGE" 	Affluents	CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure circulation de la faune aquatique • Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Décolmatage • Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	

2	<p>Limiter l'impact des rejets d'origines domestique et/ou urbaine</p>	<p>Réduction des pollutions urbaines et domestiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les systèmes d'assainissement non-collectif ou de raccordement à des systèmes collectifs 	Mortagne et affluents	CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des habitats • Augmentation de la capacité d'accueil et de production • Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau • Décolmatage 	<p>T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5</p>	<p>ASS13 COL0201</p>
3	<p>Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE</p>	<p>Limiter le développement de ces espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages) 	Mortagne et affluents	CR289 / CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	<p>T3 - O4.3</p>	
		<p>Sensibiliser le grand public:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 	Tout le contexte	CR289 / CR316	<ul style="list-style-type: none"> • Protection indirecte des peuplements et des milieux 		<p>T3 - O6</p>	

Exemples de facteurs limitants sur le contexte

10/2018



Piétinement à Gerbéviller

10/2018



Seuil et rectification des berges à Gerbéviller

10/2018



Absence de ripisylve et berges abruptes à Vallois

10/2018



Berges érodées à Magnières

IX –Gestion piscicole préconisée

**Gestion globale
préconisée sur le
contexte**

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
 - Agence de l'eau Rhin-Meuse - DIREN Lorraine « Qualité du milieu physique de la Mortagne (campagne 2000-2001) », 2004.
 - ARTELIA Ville et Transport. « Rétablissement de la continuité écologique sur la Mortagne et le canal du moulin (RAPPORT D'AVANT-PROJET) », juin 2016.
 - Bureau d'Etudes SINBIO. « Etude diagnostic préalable a la Restauration de la Mortagne En Meurthe-et-Moselle », décembre 1996.
 - Bureau d'études SINBIO. « Etude pour le réaménagement des ouvrages hydrauliques de la Mortagne permettant l'alimentation du moulin de Gerbéviller (Diagnostic et Scénarii d'aménagement) », septembre 2014.
 - Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
 - Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.205.
 - Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Restauration Annexe hydraulique sur la Mortagne », 2014.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
« Restauration du ruisseau du Rupt de Cru dans le cadre de la réhabilitation de frayères à brochets », 2014.
- Ministère de l'agriculture, Service de l'aménagement des eaux de la région lorraine. « Aménagement de la vallée de la Mortagne en Meurthe-et-Moselle », 1978.